

République française
COMMUNE DE PONT DE MONTVERT - SUD MONT LOZERE
DEPARTEMENT de la Lozère

DE_2020_023

Séance du jeudi 20 février 2020

Membres en exercice : 27

Date de la convocation: 14/02/2020

Présents : 17

L'an deux mille vingt et le vingt février l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Alain JAFFARD,

Votants: 17

Pour : 17

Contre : 0

Secrétaire de
séance: Matthias
CORNEVAUX

Présents : Jean-Pierre ALLIER, Catherine BLACLARD, Patrick BRUN, Michèle BUISSON, Yves COMMANDRE, Matthias CORNEVAUX, Albert DOUCHY, Christelle FOLCHER, François FOLCHER, Frédéric FOLCHER, Alain JAFFARD, Stephan MAURIN, Daniel MOLINES, Dominique MOLINES, Michel RIOU, Gilbert ROURE, Jean-Paul VELAY

Représentés:

Excusés: Laurent ARBOUSSET, Gilles CHABALIER, Yves Elie LAURENT, Françoise THYSS

Absents: François BEGON, Paul COMMANDRE, Marie LION, Thierry MAZOYER, Gillian MC HUGO, Yves SERVIERE

Objet: Déclaration de marché infructueux - camping seconde tranche - DE_2020_023

Monsieur le maire présente au conseil municipal le rapport et les conclusions de la commission d'appel d'offres du 14 février 2020.

Il apparaît que :

- Il n'y a pas eu d'offres pour le lot 1 "maçonnerie"
- L'ensemble des offres les moins disantes reçues pour les 8 autres lots dépasse l'estimation de 69 %.

En conséquence, il est impossible de réaliser les travaux dans le délai très court qui était prévu, en effet ces travaux devaient être terminés avant les mois d'été.

De plus, les offres reçues apparaissent inacceptable au sens de l'article 59 du décret 2016-360 du 25 mars 2016 en ce que leur prix excèdent les crédits budgétaires alloués au marché public.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité,

DECLARE INFRUCTUEUX cet appel d'offre

DECIDE qu'une nouvelle consultation sera lancée à l'automne et invite monsieur le maire à encourager les maîtres d'oeuvre à revoir le projet pour que celui ci entre dans l'enveloppe allouée.

Ainsi fait et délibéré, au Pont de Montvert,
Les jours, mois et an que ci-dessus.
Le Maire, Alain Jaffard

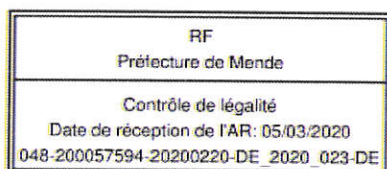


Tableau récapitulatif des offres reçues

14 février 2020

Restructuration du camping communal tranche 2 : reconstruction des sanitaires secondaires

48220 PONT DE MONTVERT SUD MONT LOZERE

maître d'ouvrage : COMMUNE du PONT DE MONTVERT SUD MONT LOZERE

maître d'oeuvre : Y. GARRIGUES et JP. MEYNIER, architectes

OFFRES DE PRIX

LOT	ENTREPRISES	MONTANT HT	OBSERVATIONS
1	MACONNERIE	19 500,00 €	
2	CHARPENTE / OSSATURE BOIS / BARDAGE	26 100,00 €	
	05 – SIMON	41 266,00 €	
	06 – LOZERE CHARPENTE	58 761,00 €	
3	COUVERTURE ZINC	6 500,00 €	
	05 – SIMON	----	DPGF manquant
	06 – LOZERE CHARPENTE	27 845,00 €	
	TINEL COUVERTURE	13 633,00 €	
4	MENUISERIES EXTERIEURES ET INTERIEURES	6 700,00 €	
	07 – MENUISERIE TEISSIER-ROUQUET	19 264,00 €	
	CANAC	21 955,00 €	
5	ISOLATION / CLOISONS / PLAFONDS	6 500,00 €	
	01 – LOZERE ISOLATION	9 135,00 €	
6	CARRELAGES / FAIENCES	11 700,00 €	
	02 – LES CHAPES D'OLT	21 829,00 €	

RF Préfecture de Mende
Contrôle de légalité Date de réception de l'AR: 05/03/2020 048-200057594-20200220-DE_2020_023-DE

7	PEINTURE	1 300,00 €	
	03 – LOZERE PEINTURE	2 376,00 €	
	04 – BREYSSE Sébastien	1 140,00 €	
8	ELECTRICITE	4 900,00 €	
	ROURE	5 627,00 €	
9	PLOMBERIE / SANITAIRES / VENTILATION	10 000,00 €	
	ROURE	13 013,00 €	
	ARMAND	15 007,45 €	
	total	93 200,00 €	
	total moins-disant	124 907,00 €	<i>estimation = 73700 € (lots 2 à 9)</i>
	total mieux-disant		<i>soit dépassement +69%</i>